

LE REGLEMENT REGATES DE L'ESPOIR 2023

INTRODUCTION :

Les Régates Nationales de l'Espoir sont les Championnats de France minime de Course en Ligne. Les jeunes athlètes représentent la région Ile de France lors de ces Championnats sur 500 mètres et 3000 mètres.

Le Comité Régional Ile de France de Canoë Kayak a la volonté d'inscrire au minimum une équipe complète lors de cette compétition du mois de juillet.

Une équipe complète ce compose des bateaux suivants chez les hommes et chez les femmes :

- ⇒ 1 K1 Minime 1
- ⇒ 1 K1 Minime 2
- ⇒ 1 K2 Minime
- ⇒ 1 K4 Minime
- ⇒ 1 C1 Minime 1
- ⇒ 1 C1 Minime 2
- ⇒ 1 C2 Minime
- ⇒ 1 C4 Minime

Chaque participant peut courir au maximum dans deux embarcations sur 500 mètres et une sur 3000 mètres.

Afin de créer ce collectif et de préparer l'ensemble des bateaux sur cette échéance, le Comité Régional mets en place des stages préparatoire.

I. LA SELECTION

La sélection du collectif s'effectue sur la manche du Challenge Espoir à Vaires sur Marne le 19 mars 2022.

Lors de l'inscription à cette compétition le référent du club doit préciser si le jeune souhaite ou non participer à l'ensemble de l'action « Régates de l'Espoir ».

Le format de la sélection se décompose de la façon suivante :

- ⇒ 2 x 500 mètres en bateau fort
- ⇒ 1 x 200 mètres en bateau faible
- ⇒ 1 x 3000 mètres en bateau fort

La sélection est obligatoire pour les jeunes souhaitant y participer. Néanmoins, certaines exceptions existent :

- ⇒ Les jeunes participants aux Open de France de Course en Ligne : Le club devra faire une demande par mail au président de la Commission Jeune (jeunes@crifck.fr) ainsi qu'aux deux Conseillers Techniques Régionaux (Claire Moal - claire.moal@crifck.fr et Emmanuel Brugvin - emmanuel.brugvin@crifck.fr). Chaque demande sera étudiée.
- ⇒ Les jeunes étant malade (Covid, blessure ou autre). Le club devra faire une demande par mail au président de la Commission Jeune (jeunes@crifck.fr) ainsi qu'aux deux Conseillers Techniques Régionaux (Claire Moal - claire.moal@crifck.fr et Emmanuel Brugvin - emmanuel.brugvin@crifck.fr). Il faudra envoyer le palmarès de l'athlète afin d'étudier le plus justement la participation de l'athlète.

Pour les Régates de l'Espoir 2022, le Comité Régional propose 23 places avec au minimum 8 femmes et 8 hommes.

Afin de former une équipe complète de Canoë il est possible de prendre des kayakistes pour compléter les bateaux.

II. LES STAGES PREPARATOIRES

Le Comité Régional Ile de France Canoë Kayak organise deux stages préparatoires afin de travailler la cohésion d'équipe, les équipages et les bateaux faibles.

Il est important que chaque athlète participe à ces deux stages préparatoires. **Ils sont donc OBLIGATOIRES.** Il n'y a pas de dérogation possible pour les stages.

Le premier stage aura lieu à Lery-Poses du 01 au 05 mai 2023 et le second à Vaires-sur-Marne (lieu en cours de validation) du 06 au 09 juillet 2023.

L'organisation des stages dépendra des participants, de leurs lieux géographiques en Ile de France et de leurs bateaux. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional.

Chaque stagiaire devra respecter la chartre du stagiaire établie par l'Équipe Technique Régionale

III. LES REGATES DE L'ESPOIR

Les Régates de l'Espoir se dérouleront à Lery-Poses du 12 au 16 juillet 2023.

L'organisation du déplacement dépendra des participants et de leurs lieux géographiques en Ile de France. Néanmoins, le déplacement sera assuré par les véhicules du Comité Régional. Un appui sera sans doute demandé aux clubs de Course En Ligne participants au Championnats de France de Vitesse.

IV. FINANCEMENT

Une participation financière est demandée à chaque athlète. Le prix est fixé à 35€ par jour et par personne. Pour 9 jours de stages préparatoires et 5 jours de Régates, il est donc demandé une participation de 490€.